

Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL

*Service de la stratégie immobilière
Division de la gestion des espaces et des aménagements*

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30**, à la date ci-dessous, dans les locaux du Service du greffe situés dans l'édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1B5 pour :

Catégorie : Travaux de construction

Appel d'offres : IMM-15844

Descriptif : Aménager environnement collaboratif – Projet Pilote.

Date d'ouverture : 29 septembre 2022

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question s'adresser à : immeubles.soumissions@montreal.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 29 août 2022.

Visite supervisée des lieux : Oui, obligatoire :

La date limite pour prendre rendez-vous est le **lundi 12 septembre à 13h30**, à l'adresse courriel suivante : immeubles.soumissions@montreal.ca

Les visites auront lieu : Le lundi 12 septembre 2022, le mardi 13 septembre 2022 et le mercredi 14 septembre 2022. Les heures de rendez-vous sont : 9h, 10h, 11h, 13h, 14h, 15h et 16h.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 29 août 2022

Le greffier de la Ville,
Emmanuel Tani-Moore, avocat

Journaux de publication : Le Devoir _X_ Autre à préciser* : _____

Système à deux enveloppes : oui _____ non _X_

Autre information utile aux fins du traitement des soumissions ? _S/O_ _____

*Toute publication additionnelle est aux frais du requérant.

Version mars 2019